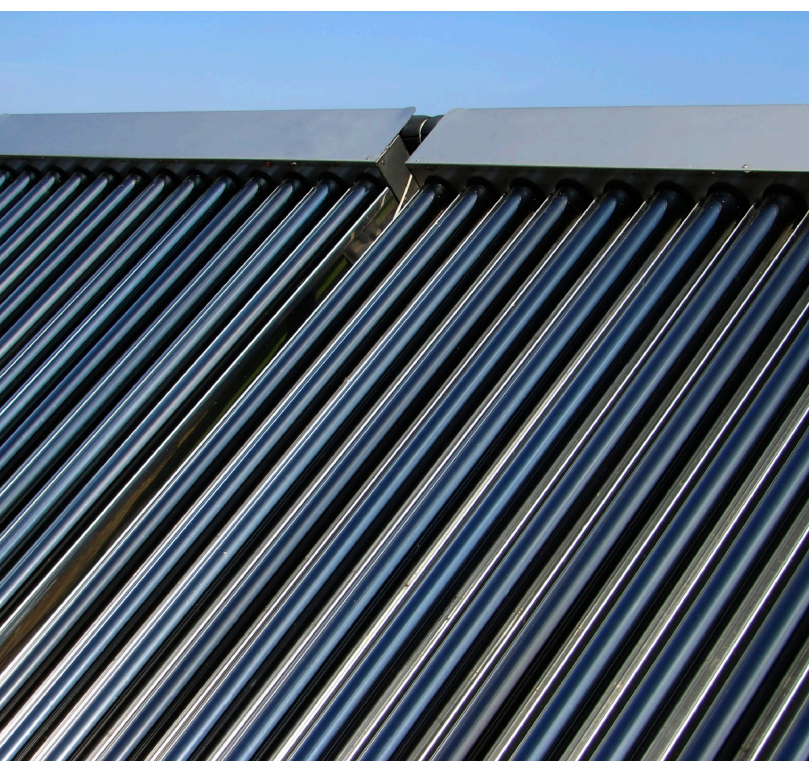


UNE AIDE FINANCIÈRE POUVANT ATTEINDRE 300 000 \$¹ !

Le programme **Chauffage solaire** du Fonds en efficacité énergétique (FEÉ) offre, aux clients de Gaz Métro, une aide financière¹ encourageant l'achat et l'installation de systèmes de chauffage solaire de l'air ou de l'eau dont l'efficacité est certifiée.

L'aide offerte par le FEÉ couvre une portion du surcoût nécessaire à l'implantation du système, soit 3 \$ par mètre cube de gaz naturel économisé, jusqu'à concurrence de 300 000 \$ ou de 75 %² des coûts du projet.



TOYOTA SAINTE-FOY, UN PARTICIPANT SATISFAIT

Au moment de procéder à la construction du nouveau bâtiment Sainte-Foy Toyota, le responsable a demandé les conseils en efficacité énergétique du Groupe Techniconfort (LGT). Ce dernier a proposé l'installation d'un mur solaire permettant «de générer des économies en utilisant une énergie renouvelable», explique Mélissa Parent de LGT.

Durant le processus de demande d'aide financière, «le soutien du responsable du projet au FEÉ a permis d'obtenir du financement de manière simple et rapide», précise M^{me} Parent.

1. Programme sujet à changements sans préavis. Certaines conditions s'appliquent.
2. Toutes subventions incluses, peu importe l'organisme.
3. En fonction d'un prix du gaz naturel de 0,55 \$/m³.

EXEMPLE DE PROJET*

Une usine de fabrication de structures métalliques est munie d'un système de ventilation 100 % air frais, dont la charge totale est de 30 000 CFM, devant fonctionner 13 heures par jour, à raison de cinq jours par semaine.

Le propriétaire décide de profiter de l'aide financière du FEÉ pour procéder à l'installation d'un mur solaire de 4 000 pieds carrés sur le mur sud du bâtiment. Ce système permet de préchauffer l'air d'alimentation du système de ventilation et engendre une économie de plus de 20 % sur la consommation de gaz naturel nécessaire au chauffage de l'air frais.

CALCUL DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR CET EXEMPLE

Surcoût pour l'achat et l'installation du mur solaire	56 000 \$
Aide financière du FEÉ	39 000 \$
Surcoût assumé par le propriétaire	17 000 \$

Économies annuelles de gaz naturel	13 000 m ³
Économies annuelles en argent ³	7 150 \$
Période de récupération simple de l'investissement	2,4 ans

Un système de chauffage solaire de l'air a une durée de vie pouvant atteindre 25 ans. Ainsi, une fois la période de récupération de l'investissement écoulee (environ 2 ans et demi), on note que le projet engendre des économies d'énergie de 7 150 \$ par année pendant plus de 22 ans. Ceci représente une économie totale de plus de 157 300 \$³, sans prendre en considération l'actualisation et l'augmentation des prix de l'énergie.

*Projet typique démontrant l'impact de l'aide financière du FEÉ.